



MAIRIE DE PISCOP

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2022

Nombre de conseillers

en exercice : 15

Présents : 12

Absents : 1

Pouvoir : 2

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi 13 octobre à dix-neuf heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 06 octobre 2022, s'est réuni en salle du conseil de la Mairie, sis 1 Place de la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian LAGIER, Maire de Piscop**

Réforme des règles de publicité : suppression du compte-rendu des séances et création de la liste des délibérations.

« Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte-rendu sommaire des séances du conseil municipal.

Conformément à l'article L212-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal sera affichée et publiée sur le site internet de la ville, dans les 7 jours suivant le conseil municipal.

Délibérations

- N° D26-22 **Compte rendu des décisions municipales prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D27-22 **Modification du tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2022**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D28-22 **Tarif cantine PAI**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D29-22 **Tarifs chauffage et fêtes de fin d'année – location salle polyvalente**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D30-22 **Tarif location salle des fêtes – associations**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D31-22 **Tarif location salle des fêtes à l'occasion du tournoi international « Hommage José Bandeira »**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D32-22 **Tarifs Broc'enfant – emplacements, buvette et tombola**
Délibération adoptée à l'unanimité

- N° D33-22 **Convention entre les communes de Domont et Piscop portant sur l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D34-22 **Dénomination d'une voie**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D35-22 **Adhésion au SIGEIF de la communauté d'agglomération Val Parisis**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D36-22 **Adhésion au SIGEIF de la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des trois forêts**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D37-22 **Rapport de la CLETC n°8 de la CAPV**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D38-22 **Rapport d'activités 2021 de Plaine Vallée**
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D39-22 **Avis de la commune sur la demande de classement en « forêt de protection » de la forêt de Montmorency**
Délibération adoptée à l'unanimité

Fait à PISCOP, le 17 octobre 2022

La secrétaire de séance,
Sandrine RIOT



Le Maire,
Christian LAGIER



Avis publié le [20/10/2022](#)